

THÈME 4 : POUR LA RENOVATION DU SYNDICALISME

(Rapporteurs : Jean-Paul Beauquier, Guillaume Delmas, Roger Ferrari, Roland Hubert, Matthieu Leiritz, Jean-Jacques Mornettas, Frédérique Rolet, Daniel Robin)

Texte amendé par le Congrès académique du SNES-FSU Orléans-Tours (19 et 20 mars 2012)

VOTANTS : 47	POUR	%	CONTRE	%	NPPV	%	ABSTENTION	%	EXPRIMÉS
THEME 4 amendé : ADOPTÉ	43	91,5%	3	6,4%	0	0%	1	2,1%	47

Les ajouts et modifications apparaissent en surligné jaune.

Sommaire

1. INTRODUCTION

- 1.1 « La crise économique et sociale mondiale
- 1.2 « la mise en œuvre de réformes destinées à détruire le modèle social français (...) »
- 1.3 « Cette situation doit pousser le syndicalisme (...) »
- 1.4 « Les derniers congrès du SNES et de la FSU (...) »
- 1.5 « Le lien actifs-retraités (...) »
- 1.6 « favoriser l'émergence de pouvoirs politiques porteurs d'autres choix (...) »

2. LA FSU

- 2.1 Introduction
 - 2.1.1 « La nécessité d'établir un rapport de force social puissant (...) »
 - 2.1.2 « Les résultats des dernières élections professionnelles » (...) »
- 2.2 L'avenir de la FSU
- 2.3 Organisation et fonctionnement de la fédération
- 2.4 Règles de fonctionnement de la FSU

3. SNES

- 3.1 État des lieux
 - 3.2 Le SNES dans le débat politique
 - 3.3 Une communication offensive et cohérente
 - 3.4 L'engagement militant
 - 3.5 La syndicalisation
 - 3.6 La formation syndicale
- ##### 4 . LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

1 1. INTRODUCTION

- 2 • **1.1** La crise économique et sociale mondiale que nous connaissons aujourd'hui
3 se traduit en Europe par des interrogations sur le rôle de l'Union européenne, et
4 ouvre le débat sur la position à adopter à son égard et sur les alternatives à
5 opposer aux politiques néolibérales en cours. ~~la nature de la construction de~~
6 ~~cette dernière et ouvre le débat sur les réformes à effectuer.~~ En 2008, la crise
7 financière, dite des « subprimes », a révélé le grave ~~était venue des banques~~

8 ~~mais n'avait pas amené à des réorientations des politiques alors qu'elle~~
9 ~~procédait bien d'un~~ dérèglement structurel des systèmes économiques
10 européens et américain. L'insuffisance de la demande due notamment à la
11 faiblesse des salaires, le manque d'activité et de ~~compétitivité des économies~~
12 ont été sources d'un recours grandissant à l'emprunt. La situation produite par
13 l'endettement des États et la spéculation financière a conduit nombre d'entre
14 eux à la crise et à l'imposition de plans d'austérité qui n'ont fait qu'aggraver les
15 choses, alors qu'il faudrait **commencer par une augmentation des salaires** ~~créer~~
16 ~~les conditions d'une relance de la croissance par une hausse des salaires~~, par
17 une autre politique fiscale, un pôle financier au service du développement
18 économique et social

19 **1.2** En France, la deuxième partie de la mandature de N. Sarkozy aura vu
20 s'accroître la mise en œuvre de réformes destinées à détruire **les acquis**
21 **sociaux du 20ème siècle** ~~le modèle social français~~ et l'instrumentalisation de la
22 crise financière et économique pour imposer des plans d'austérité de plus en
23 plus drastiques **et iniques**. Les intentions désormais affichées très clairement,
24 notamment par le Premier ministre, de revenir sur le système de protection
25 sociale, l'influence grandissante du grand patronat communiquant aux
26 responsables européens ses projets en termes de flexibilité accrue du travail, le
27 poids des agences de notation sur les politiques nationales, posent
28 corrélativement la question de l'efficacité de l'action syndicale. De larges
29 mouvements de contestation ont eu lieu dans plusieurs pays européens (Grèce,
30 Roumanie, Italie, Espagne, Portugal, Grande Bretagne...) en réaction aux plans
31 d'austérité, mais le **syndicalisme européen** peine toujours à unifier ses forces
32 pour impulser des actions coordonnées. **Alors que, depuis 2010, les**
33 **mobilisations se rejoignent dans le même rejet des politiques antisociales**
34 **menées au nom de la réduction des déficits publics, la CES (Confédération**
35 **européenne des syndicats) a fait la démonstration des limites d'un syndicalisme**
36 **de lobbying pratiqué à la place du syndicalisme de lutte qu'elle devrait favoriser**
37 **à l'échelle européenne. Même si la CES a réagi (quoique tardivement) contre les**
38 **nouveaux traités (Pacte de stabilité et MES), sa défense des structures de l'UE,**
39 **pourtant de plus en plus contestées par les peuples, restreint fortement la**
40 **portée de ses appels à manifester dans des « euro-manifestations ».**

41 En France, l'unité syndicale née lors de la lutte contre le projet de **réforme des**
42 **retraites** a permis de rassembler des millions de citoyens, toutes générations
43 confondues, dans des manifestations puissantes et nombreuses. **L'absence de**
44 **victoire syndicale, à l'issue de ces mobilisations de l'automne 2010, nécessite**
45 **que soit tiré un bilan sur les points de force et les faiblesses de ce mouvement**
46 **dont le caractère historique est indéniable :**

47 • Sa longévité (plus de 2 mois, avec au moins 7 journées de « temps fort »
48 rassemblant à chaque fois entre 1 et 3 millions de personnes), la diversité
49 sociale et intergénérationnelle des cortèges, avec l'implication remarquable des
50 jeunes, les convergences public/privé, l'animation de débats dans des collectifs
51 unitaires réalisés localement ; autant d'atouts et de potentialités sur lesquels le
52 mouvement syndical peut s'appuyer pour repartir de l'avant.

53 • Mais dès le départ, la plate-forme de l'intersyndicale portait la marque de sa
54 fragilité, puisque le retrait du projet Woerth n'a pas été d'emblée exigé, la CFDT
55 hissant « le drapeau blanc » de la négociation dès le 1er septembre ; alors que,
56 au bout d'un mois et demi, remontaient des appels locaux à la grève
57 reconductible, alors que des dizaines de lieux économiquement sensibles
58 (raffineries et ports, notamment) et de nombreux lycées étaient soumis à des
59 blocages, l'amplification de l'action, sur un terrain moins conventionnelle que
60 celui des manifestations, n'a pas été prise en charge par l'intersyndicale
61 nationale pour faire sauter le verrou de l'intransigeance gouvernementale ; du
62 coup, le signal est parvenu jusqu'à « l'adversaire » que l'épreuve de force n'irait
63 pas au-delà de la protestation ritualisée des manifestations, qui se sont dès lors

64 affaiblies, à partir du mois de novembre.

65 • Au bout du compte, ce qui ressort de cette expérience partagée, c'est que
66 l'unité syndicale joue un rôle amplificateur indispensable, mais qui devient un
67 rôle « plafond » si la base revendicative de départ est en retrait par rapport à
68 l'enjeu de la lutte menée. ~~Cependant, les divergences sur la stratégie d'action la~~
69 ~~plus opportune, l'objectif d'associer les salariés des petites entreprises éloignés~~
70 ~~des structures syndicales ont conduit à un ralentissement du rythme des~~
71 ~~actions. Le gouvernement ayant fait le choix de mépriser l'expression émise par~~
72 ~~les salariés par le biais de leurs organisations représentatives et de dénier tout~~
73 ~~sens aux mobilisations, le rapport de forces a été insuffisant ; le gouvernement~~
74 ~~a fait passer sa réforme et rendu plus difficile à l'avenir l'action syndicale même~~
75 ~~si le syndicalisme a amélioré son image dans l'opinion. L'inter professionnelle a~~
76 ~~perduré mais, fragilisée, elle a été dans l'incapacité de se mettre d'accord sur~~
77 ~~une actualisation de la plate forme de janvier 2009, s'est peu à peu morcelée,~~
78 ~~n'a proposé depuis l'automne 2010 que des modalités d'action plus symboliques~~
79 ~~que de nature à créer un rapport de forces.~~ Les mouvements comme celui des
80 indignés qui contestent les politiques libérales ne se sont pas imposés en
81 France. Les ONG sont amenées à pallier de plus en plus de carences des États et
82 suscitent des engagements mais sur des questions ciblées. La contestation
83 sociale reste présente, dans les entreprises où des luttes pour les salaires et
84 l'emploi sont nombreuses, dans l'Éducation où la journée de grève du 27
85 septembre a rassemblé largement, mais l'unification des luttes des différents
86 secteurs de nature à créer un puissant mouvement n'a pu se faire.

87 • **1.3** Cette situation doit pousser le syndicalisme à s'interroger sur plusieurs
88 points et prendre des dispositions pour retrouver un véritable rôle de défense
89 des salariés et de conquête de nouveaux droits ; le SNES propose de développer
90 l'unité d'action sur des bases claires (objectifs, revendications) avec l'ensemble
91 des organisations syndicales si possible, sinon avec celles qui ont les mêmes
92 préoccupations. Le syndicalisme doit aussi être porteur de revendications qui
93 augmenteront sa capacité à peser effectivement sur les décisions (renforcement
94 du paritarisme, moyens syndicaux accrus) et de modalités d'actions. La plate-
95 forme revendicative, l'action et la démocratie syndicale doivent être privilégiées
96 sous peine d'institutionnalisation de notre syndicalisme. ~~quelle stratégie~~
97 ~~construire face à un gouvernement intransigeant faisant fi de la légitimité des~~
98 ~~acteurs sociaux ? Comment dépasser le stade d'un syndicalisme de l'unité~~
99 ~~d'action pour aller vers un syndicalisme unitaire de proposition ? Comment~~
100 ~~penser le rapport au politique dans un contexte préélectoral où s'impose la~~
101 ~~nécessité d'un projet alternatif ?~~ La situation actuelle, celle d'un tournant pour
102 notre modèle de société, doit conduire à une accélération de la réflexion sur la
103 façon de rassembler les salariés, de rendre le syndicalisme plus apte à porter
104 l'intérêt général, de renouveler la façon de penser le rapport au politique. Il faut
105 réfléchir à la forme et aux structures d'un nouvel outil syndical.

106 • **1.4** Les derniers congrès du SNES et de la FSU avaient écarté la piste de la
107 confédéralisation, acté les limites de l'élargissement aux autres versants de la FP,
108 jugé nécessaire la construction d'un **nouvel outil syndical** avec les autres
109 organisations syndicales partageant notre conception d'un syndicalisme de
110 transformation sociale, unitaire, de lutte et démocratique dans son fonctionnement.
111 L'insuffisante appropriation collective de ce mandat de la FSU n'a pas permis de
112 créer une véritable dynamique de mise en œuvre ; il s'agit d'analyser plus finement
113 les causes de cette situation : attachement à un syndicalisme de métier dont
114 certains craignent la perte d'identité ? Sens du mandat nécessitant davantage
115 d'explicitations ? Crainte de la dilution voire la disparition de pratiques constitutives
116 du syndicalisme porté par la FSU ? Méfiance par rapport à des organisations
117 syndicales qui peuvent apparaître parfois comme des concurrents trop agressifs ?

118 Dans tous les cas, il faut impulser le débat plus largement qu'actuellement, garder
119 notre objectif prioritaire de défense des salariés en pensant les revendications de

120 façon collective et en agissant pour la transformation sociale. Le contexte
121 économique et politique nécessite de se saisir de questions transversales pour
122 construire des initiatives communes sur l'emploi, les salaires, les services publics...

123 D'ores et déjà, les organisations patronales se sont mises en ordre de bataille et
124 ouvrent largement les questions des formes du travail, de la rémunération des
125 salariés, du financement et du contenu de la protection sociale. La question du
126 champ d'intervention de l'État est également posée par les libéraux ; tout cela rend
127 impératif une réponse coordonnée des organisations syndicales. La problématique
128 des alliances et de la stratégie s'impose également du fait des nouvelles règles de
129 représentativité. En 2013, la mesure de la représentativité aura pour effet de fixer
130 la liste des organisations représentatives au niveau national ; déjà, dans la Fonction
131 Publique, les récentes élections qui n'ont pas permis de faire émerger clairement un
132 type de syndicalisme peuvent faire bouger certains équilibres et pratiques ; il est
133 certain qu'il faudra anticiper et développer le débat avec l'ensemble des syndiqués
134 si le SNES et la FSU veulent peser sur le cours des choses et rester maîtres de leurs
135 choix.

136 • **1.5** Le lien actifs-retraités est un élément statutaire de la FP et du Code des
137 Pensions. 15 millions de retraités, 3,4 millions de pensionnés FP : il est crucial pour
138 le syndicalisme tout entier d'intégrer les salariés à la retraite.

139 Le choix fait par le SNES et la FSU d'organiser les retraités aux côtés des actifs et
140 dans les mêmes structures témoigne de la communauté d'intérêts entre eux ; pour
141 maintenir l'adhésion des retraités, il convient aussi de prendre en compte les
142 spécificités de leur situation au-delà de la période professionnelle (rupture avec la
143 FP pour l'évolution des pensions, etc.). La FGR-FP réunit les adhérents retraités du
144 SNES et ceux de la plupart des syndicats nationaux de la FSU, de l'UNSA, de FO, de
145 Solidaires ; le SNES y assume des responsabilités dans les différentes instances ; la
146 FGR-FP participe à l'intersyndicale des UCR. Cette dimension unitaire originale ne
147 doit-elle pas être prise en compte dans la réflexion globale du SNES et de la FSU
148 sur l'avenir du syndicalisme ?

149 • **1.6** Enfin, face aux réponses coordonnées des dirigeants actuels, favoriser
150 l'émergence de pouvoirs politiques porteurs d'autres choix que ceux de la mise à
151 mal des acquis sociaux est nécessaire ; cela ne se fera pas sans mobilisation des
152 travailleurs dans les différents pays et sans projet alternatif pouvant nourrir les
153 programmes des partis progressistes se présentant au suffrage. La période de
154 campagne électorale qui s'ouvre en France doit être l'occasion de renforcer le
155 travail entrepris auprès des partis politiques pour faire avancer nos propositions en
156 matière de fiscalité, emploi, conception de la Fonction Publique, protection sociale,
157 pouvoir d'achat... de porter tout particulièrement notre projet éducatif.

158 • Ce contexte renvoie également à la question des orientations et actions du
159 syndicalisme européen et international unitaire, ~~et à la nécessité de développer son~~
160 ~~poids, son influence, sa reconnaissance.~~ Dans la continuité de sa demande
161 d'adhésion de la FSU à la CES et à la CSI, le SNES-FSU contribuera à l'organisation
162 des convergences nécessaires, au niveau international, contre des politiques
163 néolibérales s'appuyant sur les injonctions des gouvernements de l'UE. ~~C'est avec~~
164 ~~cet objectif que le SNES continue de défendre la demande d'adhésion de la FSU à~~
165 ~~l'ISP, la CES et la CSI.~~

166

167

168 **2. LA FSU**

169 • **2.1 Introduction**

170 **2.1.1** La nécessité d'établir un rapport de force social puissant est apparue encore
171 plus décisive ces dernières années face à une politique d'une rare agressivité,

172 remettant en cause des éléments essentiels du pacte social et de plus aggravée par
173 le contexte de crise que nous vivons. La FSU a un rôle important à jouer, elle l'a
174 montré dans le cadre de l'intersyndicale interprofessionnelle et dans la fonction
175 publique de l'État. En effet, les effectifs de personnels des secteurs dans lesquels la
176 FSU est largement représentative sont importants et lui donnent un poids
177 particulier dans ses liens avec les confédérations. Son renforcement dans ces
178 secteurs reste une nécessité. Cependant son implantation et sa représentativité
179 dans l'Éducation nationale ne peuvent faire oublier ses limites liées à une
180 représentativité essentiellement dans la fonction publique de l'État, faible sur
181 l'ensemble de la fonction publique, inexistante ailleurs. Cette situation entrave sa
182 capacité à peser sur toutes les questions qui concernent les salariés, l'empêche de
183 contribuer plus fortement à la construction d'actions en continu, touchant tous les
184 secteurs.

185 **2.1.2** Les résultats des dernières élections professionnelles confirment cette
186 nécessité. Certes, la FSU a conservé son poids relatif dans l'Éducation nationale,
187 mais les problèmes de participation liés pour beaucoup aux conditions de scrutin
188 (calendrier, modalité de vote...) l'ont conduite à perdre sa première place dans la
189 fonction publique de l'État. Cela traduit bien la fragilité de la FSU dont l'essentiel
190 des forces se concentre sur un ministère. Si le syndicalisme de métier est légitimé
191 par ces élections, nous devons nous interroger sur une exigence des personnels à
192 exprimer aussi, par leur vote, une meilleure prise en compte de leurs aspirations
193 sur des sujets qui dépassent le cadre de leur métier et sur lesquels la FSU n'a pas
194 le poids et le champ d'intervention suffisants en terme de représentativité.

195 **En tout état de cause, les conditions dans lesquelles la démocratie a été mise à mal**
196 **par le vote électronique conduisent le SNES-FSU à exiger le retour au vote papier à**
197 **l'urne et sur le lieu de travail, avec un calendrier permettant à tous les personnels**
198 **une inscription assurée sur les listes électorales.**

199 • **2.2 L'avenir de la FSU**

200 **2.2.1** La « loi sur le dialogue social » organise et structure le dialogue social de
201 façon plus rigoureuse, donnant à chaque organisation syndicale un poids
202 proportionnel aux résultats des élections, ce qui constitue un élément déterminant,
203 en particulier dans le cadre des accords négociés. L'éparpillement de la
204 représentativité syndicale dans la fonction publique, singulièrement dans la FPE, ne
205 peut conduire qu'à des difficultés accrues pour construire rapidement un rapport de
206 force de nature à peser sur les choix gouvernementaux et donc à un affaiblissement
207 de l'efficacité du mouvement syndical. Le changement des règles de
208 représentativité a conduit plusieurs organisations syndicales à rechercher, avec plus
209 ou moins de succès, des alliances voire des rapprochements structurels. Ce
210 processus est loin d'être terminé et la FSU ne peut rester spectatrice du
211 remodelage du paysage syndical.

212 **2.2.2** En effet si la légitimité de la FSU est reconnue, si elle est écoutée dans
213 nombre de domaines (Éducation, avenir de la fonction publique, place et rôle de
214 l'État, avenir et rôle des services publics), elle se trouve le plus souvent
215 formellement absente de toutes les discussions, de toutes les négociations sur des
216 sujets pourtant essentiels pour les personnels qu'elle représente (protection sociale,
217 retraites, retraités, questions liées aux enjeux des politiques économiques,
218 environnementales et sociales). Cela affaiblit sa capacité à défendre ses
219 orientations mais aussi à peser réellement sur ces choix.

220 **2.2.3** C'est en ce sens qu'aujourd'hui **la voie de l'autonomie a atteint ses**
221 **limites et doit être dépassée.** Il nous faut donc approfondir la démarche
222 entreprise depuis le dernier congrès de la FSU et aller au-delà de ce qui a été fait
223 (colloques par exemple). **Pour que ce processus de construction d'un « nouvel outil**
224 **syndical » soit effectif et pris en charge à la base des organisations syndicales**
225 **parties prenantes,** il nous faut à la fois construire des collaborations plus effectives
226 et en même temps éviter des démarches qui pourraient être perçues comme des

227 manœuvres d'appareils dont le seul objectif serait leur survie. Avant que ce
228 processus ne soit abouti, des étapes paraissent nécessaires, pour créer une forme
229 de structuration syndicale sur la base d'expériences partagées entre militants, et
230 qui devienne visible pour les syndiqués et les non syndiqués.

231 Pour mettre en œuvre concrètement cette stratégie revendicative et d'action
232 (mandat de la FSU), le SNES propose :

233 • de développer au plus proche du terrain, par le biais de stages syndicaux
234 et/ou d'heures d'information syndicales, des débats avec les syndiqués et plus
235 largement avec l'ensemble des personnels sur les perspectives de construction d'un
236 nouvel outil syndical qui n'aurait de sens que si la CGT en était partie prenante ;

237 • de développer des initiatives et actions communes tant au niveau national que
238 local ;

239 • de développer, au niveau national et local, le travail en commun sur tous les
240 dossiers dans le cadre de groupes thématiques qui doivent conduire à l'élaboration
241 de mandats communs, donc d'expressions communes dans les instances de
242 concertation, les médias et dans le cadre de l'action syndicale ;

243 • de construire un travail commun et régulier au niveau des structures
244 départementales et régionales qui doit trouver une traduction dans le cadre des
245 différentes instances (CESER, CT).

246 Il s'agit bien d'abord de construire une mutualisation des réflexions et de l'action
247 syndicale pour l'ensemble des questions relevant du champ syndical, dans le but
248 d'une meilleure efficacité et d'une meilleure prise en compte des aspirations de
249 l'ensemble des salariés. Il est clair que si cette démarche a tout son sens dans la
250 fonction publique, elle ne peut se limiter à ce seul secteur et doit donc concerner
251 l'ensemble du champ interprofessionnel.

252 Le SNES proposera ces mandats lors du prochain congrès de la FSU.

253 • **2.3 Organisation et fonctionnement de la fédération**

254 **2.3.1** L'organisation de la FSU comme fédération de syndicats nationaux reste
255 totalement pertinente. Les mandats fédéraux doivent se nourrir des positions des
256 syndicats nationaux. Ils ne doivent pas être en contradiction avec ceux des
257 syndicats nationaux dans leur champ de responsabilité sans être, pour autant, la
258 simple juxtaposition des mandats des différents syndicats. La Fédération joue un
259 rôle essentiel pour susciter les débats, pour rechercher des synthèses, pour
260 sensibiliser à la nécessité de surmonter les désaccords. Elle a aussi la lourde
261 responsabilité d'élaborer et de mettre en débat des positions fédérales sur les
262 sujets transversaux. Les difficultés rencontrées dans la construction de certains
263 mandats (par exemple sur certains points concernant la formation des maîtres) ne
264 doivent pas conduire à une remise en cause de ces principes essentiels de notre
265 fédération.

266 **2.3.2** La campagne et le suivi des élections professionnelles aux CT des différents
267 ministères ont été construits par les syndicats nationaux concernés par chaque CT,
268 comme ce fut le cas auparavant pour les élections dans les DDI et aux CT des
269 conseils généraux et régionaux. Dans l'Éducation nationale le groupe des 10
270 syndicats nationaux a su construire les listes au CTM et aux CTA, et mener une
271 campagne articulant syndicalisme de métier et développement de thématiques plus
272 transversales. C'est bien dans cette voie qu'il faut poursuivre pour les prochaines
273 élections Pour autant, des progrès doivent être faits vers une meilleure articulation
274 entre la campagne des syndicats nationaux et la campagne fédérale, dans une
275 association plus effective des forces fédérales au niveau local et dans une plus
276 grande implication de la fédération dans les secteurs où les syndicats de la FSU ont
277 besoin d'une aide importante.

278 **2.3.3** Le dernier congrès de la FSU a décidé de la mise en place d'un secrétariat
279 national afin de renforcer l'exécutif de notre fédération. Cette instance a su allier un

280 ancrage fort de la quasi-totalité de ses membres dans leur syndicat national, tout
281 en permettant de dégager des forces militantes pour le suivi quotidien et la
282 préparation de différents dossiers essentiels. Le SNES tire un bilan positif du
283 fonctionnement du secrétariat national de la FSU durant ces deux dernières années.

284 **2.3.4** La création des sections fédérales des retraités (SFR) a donné une dimension
285 fédérale au syndicalisme des retraités. Elle leur a permis de participer aux actions
286 des USR, de siéger dans des CODERPA, d'avoir une expression propre. Pourtant
287 leur place dans les instances fédérales, malgré le potentiel d'adhésions et de
288 militantisme qu'elles représentent, demeure aléatoire et insuffisante. Comment
289 faire que leur reconnaissance interne soit manifeste et facilite leur efficacité ?
290 Comment améliorer les relations entre les SFR et la structure nationale ? Nous
291 devons continuer d'exiger la participation de la FSU dans l'intersyndicale des
292 retraités regroupant les UCR CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO, ainsi que l'UNSA et la
293 FGR-FP.

294 **2.3.5** La mise en place des conseils fédéraux régionaux était indispensable. Ces
295 conseils ont permis de donner une lisibilité régionale à la FSU tout en permettant la
296 construction démocratique de mandats fédéraux sur les dossiers régionaux, à un
297 moment où ce niveau géographique voit ses responsabilités croître, en particulier
298 dans la définition des politiques publiques locales. Faut-il revoir le mode de
299 fonctionnement des CFR ? Faut-il revoir leur place dans le fonctionnement et dans
300 les instances de la fédération ?

301 **2.3.6** Notre fédération de syndicats nationaux repose par son fonctionnement
302 interne sur les SN, les sections départementales et les courants de pensée. Le
303 maintien indispensable de cet équilibre conduit à des difficultés de construction des
304 instances fédérales afin de ne pas trop s'éloigner du principe « un syndiqué, une
305 voix ». La réorganisation de la composition du CDFN a permis de construire un
306 équilibre acceptable entre toutes ces contraintes. ~~La composition actuelle du BDFN,~~
307 ~~avec l'arrivée de nouveaux syndicats, pose aujourd'hui un sérieux problème. Le~~
308 ~~SNES qui représente 39,5 % des syndiqués, représente 7 % des voix dans la partie~~
309 ~~du BDFN réservée aux syndicats nationaux. La composition du BDFN doit être revue~~
310 ~~dans le même esprit que celle du CDFN.~~

311 • **2.4 Règles de fonctionnement de la FSU**

312 **2.4.1** Dès lors qu'il s'agit de valider une orientation ou une proposition élaborée, la
313 règle de la majorité qualifiée à 70 % reste pertinente. ~~car, dans de tels cas, en~~
314 ~~l'absence de cette majorité, aucun mandat, aucune décision n'est effectivement~~
315 ~~adoptée, ce qui impose de nouvelles réflexions collectives en particulier lorsque la~~
316 ~~proposition a recueilli plus de 50 % des voix. Mais il y a des cas où la mise en~~
317 ~~œuvre de cette règle conduit à une absurdité et un manquement grave à la~~
318 ~~démocratie puisque c'est alors, dans ces cas, la position qui a retenu le moins de~~
319 ~~voix qui devient la position fédérale. C'est ce qui s'est passé pour le vote~~
320 ~~concernant la signature par la FSU du protocole d'accord sur les non-titulaires. Le~~
321 ~~SNES proposera une modification statutaire au prochain congrès de la FSU :~~
322 ~~« lorsque l'application de la majorité qualifiée à 70 % conduirait à valider comme~~
323 ~~position fédérale la position ayant recueilli le moins de voix, la majorité qualifiée est~~
324 ~~abaissée à 50 % ». Enfin la majorité qualifiée à 70 % des suffrages exprimés,~~
325 ~~associée au décompte en suffrage exprimés des abstentions, revient à compter les~~
326 ~~abstentions en contre et exiger une majorité de fait bien supérieure. Le SNES-FSU~~
327 ~~confirme son mandat de prendre en compte que les « pour » et les « contre » dans~~
328 ~~le décompte des voix pour l'application de la majorité qualifiée à 70 % ?~~

329

330 **3. SNES**

331 • **3.1 État des lieux**

332 **3.1.1** Comme toutes les organisations syndicales, le SNES est confronté à une

333 situation difficile qui résulte de multiples facteurs : des attaques sans précédent de
334 la part d'un pouvoir qui fait du passage en force contre les forces sociales un axe
335 idéologique, une situation économique désastreuse, un sentiment d'impuissance qui
336 se développe dans une partie de la population parfois accentué par l'impression
337 d'absence d'alternatives... Par ailleurs la faiblesse des rémunérations, les difficultés
338 croissantes dans l'exercice des métiers de l'éducation et les résultats insuffisants
339 (important écart entre performances les plus élevées et les plus faibles par
340 exemple...) du système éducatif français qui induisent de fortes interrogations sur
341 ses missions, peuvent pousser une partie des personnels à la recherche de
342 solutions personnelles ou locales plutôt que dans la lutte collective. Dans un tel
343 contexte, le SNES, malgré la confiance qui lui a été renouvelée lors des élections
344 professionnelles d'octobre 2011, a du mal à faire partager l'idée que ses exigences
345 de démocratisation ne sont pas utopiques et à entraîner dans l'action la majorité
346 des personnels. Les taux de syndicalisation des stagiaires au cours de l'année
347 2010-2011 montrent pourtant qu'il est capable, lorsqu'il articule action
348 revendicative et réponses aux questions quotidiennes, d'apparaître aux yeux des
349 personnels comme la référence syndicale dans le second degré et de mener une
350 campagne médiatique efficace.

351 **3.1.2 La question de la stratégie et des alliances va se poser de façon centrale**
352 **dans les mois à venir, et dépendra largement des résultats des élections**
353 **présidentielles et législatives.** Dans l'immédiat le SNES, en tant qu'organisation
354 majoritaire du second degré, a la responsabilité d'interpeller les candidats à ces
355 élections, aux niveaux national et local, sur la base de son projet éducatif et de
356 transformation sociale, et des aspirations qui sont celles de nos professions.

357 **3.1.3** Le gouvernement avait pris des engagements en matière de moyens
358 syndicaux lors des discussions liées à la loi sur le dialogue sociale. Force est de
359 constater que la situation actuelle en est loin. S'agissant des moyens syndicaux des
360 menaces importantes continuent de peser à moyen terme visant à les diminuer
361 dans l'Éducation nationale déjà pourtant considérablement défavorisée. Rien n'est
362 amélioré en matière de prise en charge par l'État des locaux syndicaux. Le SNES,
363 avec la FSU continuera d'exiger que les engagements en matière de moyens
364 syndicaux soient respectés et que les mesures prises aillent dans le sens du
365 développement des droits syndicaux des personnels et des organisations
366 syndicales, ainsi que des moyens humains et matériels pour les exercer.

367 • **3.2 Le SNES dans le débat politique**

368 Le rapport du syndicalisme aux partis politiques est une composante de son rapport
369 au politique. Le SNES doit poursuivre le travail engagé depuis le dernier congrès
370 dans ses relations avec les partis politiques : interpellations, organisation de
371 débats... Il s'agit, en portant les revendications et exigences des personnels, de
372 peser sur les programmes des organisations politiques et sur le débat public trop
373 souvent enfermé dans des schémas stéréotypés, qu'il faut combattre, sur
374 l'éducation (autonomie, rigidité et obsolescence des statuts, école du socle,
375 inefficacité du service public d'orientation...) ou sur l'économie (réduction des
376 dépenses de l'État, ouverture au privé de missions relevant aujourd'hui de l'État ou
377 plus largement du service public...). L'organisation de l'État et les pouvoirs accrus
378 des collectivités locales imposent que cette démarche soit mise en œuvre tant aux
379 niveaux régional et départemental qu'au niveau national. Elle doit reposer sur
380 plusieurs piliers : transparence, souci intransigeant de l'indépendance syndicale,
381 respect des prérogatives de chacun des partenaires.

382 Elle doit être articulée avec l'élaboration de nos analyses et revendications, la
383 mobilisation des collègues et les campagnes d'opinion qui doivent être développées.
384 Les relations avec les médias doivent permettre une plus grande visibilité dans
385 l'opinion publique du SNES, de ses revendications et de sa représentativité.

386 Le SNES doit poursuivre son travail commun avec les organisations de parents
387 d'élèves, de lycéens, les mouvements pédagogiques, sous toutes les formes

388 permettant de construire des revendications et des actions communes.

389 • 3.3 Une communication offensive et cohérente

390 Les outils de communication sont nombreux et utilisés à tous les niveaux du SNES :
391 publications papier régulières ou hors série, sites Internet, lettres flash,
392 communiqués de presse et présence dans les médias, expérimentation des réseaux
393 sociaux...

394 Dans la poursuite du travail déjà effectué, il faut rechercher une plus grande
395 cohérence dans une stratégie plus clairement définie du point de vue des outils
396 utilisés, des objectifs recherchés et des publics visés. Cette réflexion doit se
397 construire sur une analyse des demandes et des besoins des différents publics
398 (médias, syndiqués, militants, acteurs politiques...), et aussi de l'impact des
399 différents outils et enfin des évolutions liées à la société de communication.

400 ~~Menée conjointement au niveau national et académique, elle pourrait gagner à~~
401 ~~s'appuyer sur un regard extérieur et professionnel (sondages, études de lectorat,~~
402 ~~conseils en communication...).~~

403 Lorsque le choix de mots d'ordre ou de visuels présente un enjeu important (par
404 exemple, le mot d'ordre « (Ré)Agissez ! » des dernières élections professionnelles),
405 une consultation des militants de S2 et S3, au-delà des seules instances nationales,
406 est nécessaire.

407 Quatre enjeux s'imposent :

- 408 • la réactivité par rapport à l'actualité ;
- 409 • l'adaptabilité dans le choix des outils et des formes de communication ;
- 410 • la visibilité du SNES ;
- 411 • la cohérence et la complémentarité entre les supports utilisés pour la
412 communication.

413 À ce titre, la question de la complémentarité des publications papier avec la
414 communication numérique est centrale. La communication numérique est plus
415 adaptée au besoin de réactivité face à l'actualité tandis que la publication papier
416 permet des analyses plus fouillées, des « retour sur », des pistes de réflexion...

417 Ainsi, la stratégie de communication pourrait s'organiser autour de trois axes :

418 1. Refonder le site **pour permettre une recherche efficace**, puis faire une place plus
419 grande, sinon centrale à :

- 420 • l'actualité ;
- 421 • les outils pour les S1 (du type abécédaire, fiche mémos, questions
422 réponses...);
- 423 • la mobilisation (tract, pétition, vidéos à partager...).

424 2. En lien avec le site mettre en place une newsletter régulière à destination des
425 syndiqués et d'éventuels abonnés. Elle doit permettre une moindre fréquence de
426 publication de L'US-tabloïd. ~~Doit-on envisager que l'abonnement à cette newsletter~~
427 ~~soit ouvert à des non-syndiqués ?~~

428 3. Repenser les publications papier

- 429 • réduire le nombre et la périodicité des publications papiers régulières
430 (L'US-tabloïd moins fréquente, L'US-Mag rénovée et moins tournée vers
431 l'actualité immédiate...).
- 432 • développer les publications « grand public » de type plaquettes courtes
433 pour diffusion dans les établissements sur des sujets précis de
434 mobilisation/d'actu, etc. et les outils assurant une grande visibilité (affiches,
435 tracts...).

436 • 3.4 L'engagement militant

437 **3.4.1** La force du SNES repose en premier lieu sur son réseau de militants (locaux,

438 départementaux, académiques et nationaux). Le départ à la retraite de générations
439 massivement syndiquées et de militants expérimentés et en responsabilité a
440 conduit à un renouvellement important des responsables à tous les niveaux, qui
441 n'est pas encore achevé et doit se poursuivre avec, entre autres, le souci de la
442 parité.

443 Comment encore améliorer le renouvellement et le rajeunissement des cadres
444 militants ? Comment mieux concilier investissement militant et vie professionnelle
445 et personnelle ? Beaucoup reste encore à faire et l'accroissement des pouvoirs des
446 chefs d'établissement, allié à la stratégie ministérielle de renvoyer au local la
447 responsabilité de la détermination des moyens de mise en œuvre des réformes et
448 orientations nationales, posera de nouveaux problèmes dans l'organisation de la
449 lutte syndicale dans les S1.

450 Comment faire face à cette situation nouvelle ? Comment donner les moyens aux
451 secrétaires de S1 d'assumer leurs responsabilités sans craindre d'être soumis à
452 l'arbitraire du chef d'établissement ? Cela nécessite-t-il des droits nouveaux à
453 revendiquer ?

454 **Un délégué syndical doit pouvoir accompagner un collègue convoqué par un**
455 **supérieur hiérarchique sans refus possible de ce dernier.**

456 **3.4.2** Plus largement les nouveaux modes de « gouvernance » et de pilotage du
457 système, mis en place à travers les réformes, font surgir de nouveaux défis. Ainsi
458 les liens entre situation individuelle et politique éducative vont de moins en moins
459 de soi, les particularités se multiplient, les objectifs immédiats différent de plus en
460 plus d'un établissement à l'autre, l'individualisation des carrières et des conditions
461 d'emploi s'accroissent...

462 Dans ces conditions comment construire l'articulation entre les revendications
463 nationales et les revendications locales nées des situations particulières créées par
464 la déréglementation instituée en méthode de gestion ? Faut-il redéployer une partie
465 de nos moyens entre les différents niveaux du syndicat ? Comment mieux tirer
466 partie du travail important et parfois méconnu dans le SNES accompli par nos
467 représentants dans les instances paritaires et les nouveaux CT ?

468 **Une partie des moyens du SNES-FSU devrait être redéployée vers les S2 et S3, afin**
469 **de tenir compte des besoins en termes d'intervention et d'animation syndicales**
470 **dans les établissements (déréglementations, pratiques managériales de chefs**
471 **d'établissement...) et dans les instances départementales et rectorales**
472 **(compétences accrues des CT et des CHSCT).**

473 • **3.5 La syndicalisation**

474 **3.5.1** Même si 2010-2011 marque un ralentissement de la chute régulière du
475 nombre de syndiqués, le nombre de syndiqués actifs n'a jamais été aussi bas
476 depuis des décennies. Nous ne syndiquons qu'un actif sur 6 quand nous en
477 syndiquions près de 1 sur 3 il y a 30 ans. La hausse du nombre de syndiqués
478 retraités, bien que ne prenant pas un très grand essor, ne doit pas masquer cette
479 baisse des actifs que ne peut expliquer la seule baisse des effectifs dans
480 l'éducation.

481 L'étude des taux de syndicalisation au SNES suivant divers critères (âge, sexe,
482 conditions d'emploi, établissements d'affectation, académie) menée sur l'année
483 2009-2010 révèle plusieurs éléments.

484 Même si la répartition des syndiqués du SNES est assez semblable à celle de la
485 profession, des différences significatives peuvent apparaître suivant les académies,
486 différences liées à l'histoire mais aussi à des spécificités qu'il faut identifier et
487 travailler.

488 Les moins de 36 ans qui représentent un tiers de la profession ont un taux de
489 syndicalisation inférieur de 5,5 points à celui des plus de 35 ans. Le taux de
490 syndicalisation en collège est inférieur de 3 points à celui constaté pour les lycées.

491 Les TZR, quel que soit leur âge, se syndiquent plus au SNES que les collègues en
492 poste fixe. Dans tous les cas, les taux de syndicalisation sont meilleurs chez les
493 femmes que chez les hommes.

494 Ces constats imposent trois priorités essentielles :

- 495 ◦ • redynamiser notre présence dans tous les établissements, en particulier par
496 le développement des heures d'informations syndicales avec la présence de
497 responsables départementaux, académiques et nationaux du SNES ;
- 498 ◦ • mieux prendre en compte les difficultés spécifiques des jeunes collègues,
499 particulièrement lors de leur première année d'exercice après leur
500 titularisation en articulant leur défense individuelle avec les revendications
501 générales pour nos professions et le système éducatif ;
- 502 ◦ • prendre des initiatives spécifiques d'échanges et de discussion avec les
503 collègues des collègues.

504 **3.5.2** La réforme de la formation des maîtres pose d'une autre manière la question
505 de l'accueil des nouveaux recrutés. Sans tomber dans le piège d'une substitution à
506 la formation initiale devenue inexistante ou dans celui d'un modèle pédagogique
507 estampillé SNES, comment pouvons-nous accompagner les entrants dans le métier
508 en articulant accueil syndical et réponses aux questions quotidiennes de collègues
509 placés dans une situation intenable par manque de repères et de formation ?
510 Comment articuler cet accueil avec des mots d'ordre d'action indispensables qui
511 peuvent apparaître parfois contradictoires avec cette volonté d'aide professionnelle
512 et de solidarité en direction de ces jeunes collègues ?

513 **3.5.3** Ces différents éléments ne sont pas à isoler les uns des autres car les plus
514 jeunes collègues et les stagiaires sont concentrés dans certaines académies et sont
515 plus nombreux en collèges. C'est donc une action d'ensemble avec des moyens
516 particuliers qu'il faut mener dans ces académies formatrices et pépinières de
517 syndiqués et de militants qui doivent essaimer dans tout le syndicat. Les politiques
518 volontaristes menées (relances téléphoniques, maintien des panneaux
519 d'affichage..., etc.) ont permis de garder un lien trop ténu avec nos syndiqués là où
520 nous n'avons pas de S1 organisé. Mais ces politiques ne suffisent pas et un nom de
521 secrétaire de S1 ne garantit pas une activité du S1.

522 La syndicalisation des AED n'est que peu prise en charge par les S1 quand il y en a.
523 Un effort très important doit continuer à être fait en direction de ces personnels
524 particulièrement soumis aux décisions unilatérales du chef d'établissement.

525 **3.5.4** La baisse de syndicalisation induit une diminution de ressources qui peut
526 contraindre à terme à des révisions des budgets du S4 et des S3. La baisse du
527 montant des cotisations décidée pour quelques catégories n'a eu aucun effet. Même
528 si ce n'est pas l'essentiel, nos moyens de paiement peuvent être modernisés avec
529 l'ouverture de l'adhésion en ligne par carte bancaire, la proposition systématique
530 d'une mensualisation suffisamment étalée dans le temps, d'autant plus que les
531 secrétaires et trésoriers de S1 ont un accès web facile à la situation syndicale de
532 leurs adhérents.

533 **3.5.5** L'engagement des retraités dans les diverses structures (SFR, FGR...) impose
534 un travail d'équipe des retraités et le recours à la logistique du syndicat et de la
535 fédération. Dans les S2, S3, S4 les retraités participent aux instances, aux actions,
536 assurent des permanences (pouvoir d'achat, retraite, protection sociale, autres),
537 animent des réunions. Leur apport est non négligeable et leur présence dans tous
538 les congrès va de soi. Le SNES s'efforce de leur donner les moyens de répondre à
539 leurs problèmes particuliers juridiques, culturels ou sociaux. ~~Un travail important ne
540 doit-il pas être fait au niveau des néo-retraités pour mieux anticiper et prendre en
541 compte la réalité du passage à la retraite et faire évoluer avec eux l'outil syndical ?~~

542

543

544 En période d'activité professionnelle, le choix de se syndiquer a pour raison à la fois
545 la défense collective (métier, système éducatif, revendications générales...) et la
546 défense individuelle (carrière, mutation...). Si cette dernière raison intervient de
547 façon prépondérante dans ce choix, alors le néo-retraité ne voit plus l'intérêt de
548 rester syndiqué. Pourtant, outre la solidarité actifs-retraités, de nombreuses
549 revendications (pouvoir d'achat, protection sociale,...) les concernent au même titre
550 que les actifs. Il faut donc développer dans les publications les informations
551 pratiques, le rappel des droits, les organismes, les démarches... Un système de
552 fiches, ou un mémo « retraités » peut également permettre aux S3 et S2 de
553 répondre aux demandes.

554 ~~Comment développer la défense individuelle et un apport de services aux~~
555 ~~retraités?~~

556 • 3.6 La formation syndicale

557 Le SNES doit améliorer une offre de stages de formation, destinée à couvrir les
558 enjeux essentiels : mise à jour de connaissances (métier, carrières, contenus...),
559 réflexion sur les dynamiques en cours (évolution du métier, conditions
560 d'apprentissage du métier, accroissement de l'individualisation des carrières et de
561 l'autonomie des établissements, évolution du paysage syndical, évolutions socio-
562 économiques, rapport au politique), partage des pratiques d'action militante
563 (campagne militante, syndicalisation, campagne de communication, pratique des
564 réunions, etc.).

565 Dans le contexte du départ massif de générations militantes, l'impératif demeure
566 d'un passage de la mémoire militante : comment et pourquoi se sont construites
567 les revendications ? La connaissance de l'histoire du SNES, de la FSU, la
568 compréhension de la particularité du syndicalisme enseignant dans le paysage
569 syndical français et européen doivent permettre de donner ces éléments pour
570 débattre des évolutions nécessaires pour renforcer l'efficacité de notre
571 syndicalisme.

572 La liaison entre le S4 et les S3 et S2 doit être améliorée, par une lettre de FS plus
573 régulière, une présentation des contenus moins tardive, notamment. L'information
574 des S3 sur les inscriptions individuelles aux stages nationaux doit être plus
575 systématique. Enfin, des bilans annuels de l'ensemble des stages (S4 et S3)
576 doivent être faits et analysés pour construire les programmes de l'année suivante.

577 L'information : Comment améliorer la cohérence entre la formation syndicale
578 nationale, formatrice de formateurs, et ses déclinaisons académiques ? Comment
579 susciter l'appétit de formation chez les militants, améliorer les conditions concrètes
580 de diffusion de l'offre de formation, en mesurer mieux les apports ? Comment
581 améliorer la complémentarité entre l'offre de formation du SNES et celle de la
582 FSU ?

583

584 4 . LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

585 La situation économique et sociale nationale, européenne et mondiale nécessite une
586 intervention de toutes les forces syndicales à tous les niveaux de prise de décision
587 qu'ils soient européens ou mondiaux. Le syndicalisme international ne peut
588 remplacer le syndicalisme dans chaque pays mais il en est un complément
589 indispensable. Le syndicalisme international doit passer de la représentation à
590 l'action.

591 L'action internationale, c'est actuellement faire des propositions pour que les
592 organisations syndicales internationales portent des alternatives aux politiques néo-
593 libérales et agissent pour qu'elles soient mises en œuvre :

594 • L'initiative du Comité Syndical Européen de l'Éducation du 20 janvier 2012 est un
595 début mais quelles suites peut-on lui donner ? Quels autres modes d'intervention le

596 CSEE au niveau européen et l'IE au niveau mondial peuvent-ils développer ? Vu le
597 rôle du FMI, l'IE n'aurait-elle pas intérêt à y organiser une initiative ?

598 • Ces actions ne peuvent être déconnectées des actions nationales. Les
599 organisations nationales doivent y avoir toute leur place et pouvoir s'y exprimer.
600 Quel rôle supplémentaire peuvent-elles avoir ?

601 • Dans les « printemps » arabes, les forces syndicales indépendantes ont joué un
602 rôle de premier plan en Tunisie. La Confédération Syndicale Internationale (CSI) a
603 soutenu ces forces syndicales. Des élections ont eu lieu dans certains pays comme
604 l'Égypte, le Maroc ou la Tunisie. Les syndicalistes de ces pays doutent que les
605 changements politiques répondent aux aspirations démocratiques, économiques et
606 sociales des populations. D'une manière générale, quel rôle le syndicalisme
607 international peut-il jouer dans les luttes pour les changements politiques ?

608 Au niveau de la solidarité, le syndicalisme international est confronté à de
609 nombreuses situations de non respect des droits syndicaux voire de répression
610 comme en Turquie où 25 dirigeants d'EGITIM-SEN ont été condamnés à des peines
611 de prison.

612 • Comment dépasser le discours nécessaire ? Quelles actions les organisations
613 européennes et internationales peuvent-elles développer ?

614 • Quelles réponses spécifiques peut apporter le SNES vis-à-vis des autorités
615 françaises, des autres syndicats et des institutions internationales ?

616 ~~Le SNES est préoccupé par l'absence d'affiliation internationale de la FSU.~~
617 ~~L'affiliation à la CES a fait l'objet d'un premier contact avec la Secrétaire Générale.~~
618 ~~La demande d'affiliation à la CSI n'a pas été relancée et celle à l'Internationale des~~
619 ~~Services Publics (ISP) n'a pas été présentée. Est-ce la priorité donnée aux forums~~
620 ~~sociaux qui en est responsable ? Comment faire pour que l'international prenne~~
621 ~~toute sa place dans l'activité de la FSU ? Quelles propositions le SNES peut-il faire~~
622 ~~pour améliorer l'activité syndicale internationale de la FSU ?~~

623 Les questions syndicales internationales sont actuellement affaires de spécialistes
624 et d'appareil à des années lumières des préoccupations des syndiqués.

625 Il faut que les questions internationales deviennent une réalité dans l'information
626 donnée régulièrement aux militants et aux syndiqués, mais aussi dans nos débats
627 syndicaux : infos sur les luttes, mais aussi analyses et débats sur les traités, les
628 pactes, les rapports produits par la commission européenne ou le parlement
629 européen... Quelle que soit l'affiliation de la FSU à la CSI ou à la CES, le SNES
630 estime qu'il est important de dialoguer avec tout le mouvement syndical
631 international et donc de prendre contact avec la FSM. La FSU se doit d'être en
632 relation avec toutes les organisations syndicales internationales. Pour autant, cela
633 n'implique pas nécessairement l'adhésion à des structures de cogestion qui ne
634 permettent pas d'envisager la mobilisation sur les valeurs et les perspectives de
635 société portées par le SNES et la FSU.